

Hôpital : Gray et Vesoul vont fusionner

Le principe d'une direction commune a été entériné par le conseil de surveillance de Gray.

Mardi soir, le conseil de surveillance de l'hôpital de Gray a entériné ce qui s'impose déjà, pour l'avenir du centre hospitalier, comme « la meilleure des solutions », en ce sens qu'elle vise, non seulement, sa pérennité, mais encore plus le renforcement des soins qui y sont prodigués. Les choses pour autant, n'ont pas été aussi simples. On se souvient que, à l'intérieur même de cette instance, des divergences de vues ont pu se manifester dans l'ombre, s'agissant du « grand frère » vers lequel se tourner pour regarder l'avenir, depuis que l'Agence régionale de santé (ARS) avait, le 22 mars, imposé une fusion d'établissements, au choix avec Vesoul ou Besançon, en raison du fort déficit structurel constaté à Gray. Entre l'opportunité de bâtir un hôpital fort à l'échelle de la Haute-Saône, et la réalité d'un bassin tourné vers le CHU Jean-Minjoz, avec qui l'hôpital de Gray était engagé dans le cadre du Groupement hospitalier de territoire, les tergiversations auraient pu conduire au sort de l'âne de Buridan.

« Le service des urgences est maintenu dans son état actuel, et nous avons obtenu la création de lits supplémentaires en soins de suite et de réadaptation en unité de soins de longue durée », expliquait, hier mercredi en conférence de presse, la présidente Claudy Duban. Mais ce n'est pas tout. Renforcement du

maillage et des relations entre médecins de ville et hôpital, renouvellement de l'échographe et acquisition d'un mammographe, absence de mobilité forcée pour le personnel, autant de garanties dans la corbeille de la mariée, sans oublier, le crucial maintien du parcours des patients. « Il était indispensable que, selon les désirs des patients et les habitudes de travail des médecins de ville, ils puissent continuer de s'orienter vers Besançon ou Dijon », apprécie le docteur Laurent Garcia, vice-président du conseil de surveillance. Et Claudy Duban de renchérir : « sans toutes ces garanties, il était hors de question qu'on signe ».

Une jambe administrative sur Vesoul, une autre médicale sur Besançon, voilà donc l'hôpital de Gray « conforté ». Les deux ans de collaboration avec Besançon ont permis de mettre en place ces parcours de santé, qui sont non seulement maintenus, mais en plus renforcés. Car Vesoul, qui fait lui aussi appel à des compétences médicales bisontines, possède également ses propres ressources. C'est ainsi des consultations d'ophtalmologie qui pourraient prendre pied à Gray prochainement. Sans oublier la radiologie.

La fusion, elle, ne sera entérinée qu'à l'aube du prochain projet régional de santé.